

# unies & engagées

Pour des représentant.es des attaché.es d'administration engagé.es !

## La Commission Administrative Paritaire A pour laquelle vous êtes invité.es à voter est compétente notamment dans le cas d'une décision :

- défavorable relative à la disponibilité (Refus d'accorder une disponibilité discrétionnaire, refus de réintégration après une disponibilité)
- refusant l'autorisation d'accomplir un service à temps partiel ou un litige d'ordre individuel relatif aux conditions d'exercice du temps partiel
- une décision refusant l'acceptation de sa démission
- relative à la révision du compte rendu de l'entretien professionnel ;
- de refus opposée à une demande de mobilisation du compte personnel de formation (CPF) ;
- refusant une demande initiale ou de renouvellement de télétravail ;
- refusant une demande de congés au titre du compte épargne-temps (CET).

## Pourquoi voter pour les candidat.es de l'élan commun ?

Nos organisations s'engagent dans un élan commun pour défendre vos droits, votre rémunération et vos conditions de travail !

Depuis 2014, nos organisations ont déposé des listes communes dans de nombreuses CAP de corps de personnels administratifs du ministère de l'Agriculture.

En 2022, une seule CAP regroupe les 2 corps de catégorie A (attaché.es d'administration et ingénieur.es de l'agriculture et de l'environnement). Nous avons décidé d'aller plus loin dans l'unité syndicale pour être plus fort.es ! Unies et engagées autour de valeurs partagées, nos organisations font le choix de mettre en commun leurs réseaux, leurs implantations locale, régionale et nationale au service de la défense des droits des personnels. En effet, bien implantées, majoritaires dans les instances observant les textes ministériels, nos organisations disposent d'une expertise reconnue dans tous les services du MASA !

Élections Professionnelles 2022

**ENTRE LES 1<sup>er</sup> ET 8 DÉCEMBRE**

**votez et faites voter  
pour l'élan commun !**

# l'élan commun



# Des points de vigilance !

## Exiger la co-construction des logiciels et des outils informatiques

Nous continuerons à œuvrer pour que les personnels administratifs soient associés et accompagnés à la mise en place des nouveaux outils et applications informatiques. Les personnels se débattent bien seuls avec les mises en place d'applications inabouties (Fregata, Ogapi, Odissée) et de plus bien trop souvent sans formation spécifique.

## Exiger des remplacements rapides !

Nous continuerons à œuvrer pour que les absences prévisibles et/ou longues des personnels administratifs soient remplacées. Devant le constat alarmant du développement des risques psycho-sociaux, les personnels ne peuvent pas continuer à s'adapter tant bien que mal en assurant des missions qui viennent s'ajouter aux leurs. Attaché.es d'administration, nous sommes souvent victimes d'un double effet pervers à ces non remplacements avec un surcroît de travail et les tensions engendrées au sein des équipes administratives.

## Exiger des avancements de carrières pour tous les agent.es !

Nous continuerons à exiger un véritable déroulé de carrière le plus rapide pour les agent.es avec un accès facilité au sommet de la carrière indiciaire sans obstacle de grade fonctionnel... Nos fonctions sont de plus en plus importantes, complexes et responsabilisantes ce qui doit justifier de meilleures conditions de rémunération !

## Toujours combattre le Rifseep !

Nous continuerons à combattre le principe même du RIFSEEP qui reste un outil de gestion assez injuste du fait de l'enveloppe fermée pour l'attribution du CIA, source de mise en concurrence entre les agent.es et mode de rémunération qui n'a qu'un impact plus que minime sur le montant de la pension. Si les attaché.es peuvent bénéficier de montants importants de RIFSEPP, il est indispensable de continuer à réclamer le fait que l'essentiel de cette part de rémunération soit décomptée pour le montant finale de la pension de retraite et non dans la RAFP. Quel grand écart entre le montant de la rémunération en fin de carrière et le montant de leur pension !

## Lutter contre l'isolement des attaché.es dans les établissements d'enseignement !

De trop nombreux Secrétaires Généraux.ales se retrouvent à prendre des postes et donc des lourdes responsabilités sans formation préalable, au fil de leur première année. Ce dispositif les met trop souvent en difficulté pour assurer leurs missions sans expérience préalable ou parfois au contact d'équipes administratives trop justes en dotation et/ou déjà débordées par la gestion du quotidien ! Le ministère a mis en place un tutorat mais c'est beaucoup trop peu pour épauler les collègues en difficulté. Les représentant.es de l'élan commun se battent pour qu'une véritable formation initiale et continue soit mise en place à l'attention de ces agent.es ! Il est plus que temps de mettre un terme à ce gâchis humain et professionnel !

**L'importance de la représentativité de la liste intersyndicale (CGT Agri, SNETAP-FSU, SNUITAM-FSU, SUD Rural Territoires) sous la bannière de l'élan commun est primordiale pour agir, peser, se faire entendre et respecter !**